

Colmar, le 13 juin 2018

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services de l'éducation  
nationale du Haut-Rhin,

à

Mesdames les institutrices et messieurs  
les instituteurs,  
Mesdames et messieurs les professeurs des  
écoles du Haut-Rhin,

Division  
de l'enseignant, des  
moyens et de la  
formation continue  
du 1<sup>er</sup> degré

Dossier suivi par  
Sylvie PHILIPPE  
Aline MARECHAL  
03.89.21.56.32  
03.89.21.56.19  
l68d1@ac-strasbourg.fr

**Adresse postale**  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
du Haut-Rhin  
52-54 avenue de la  
république  
BP 60092  
68017 COLMAR Cedex

## **Objet : Septième appel à candidature - Postes à exigences particulières et postes à profils - Rentrée 2018**

Les postes à exigences particulières et à profil sont des postes pour lesquels la meilleure adéquation possible entre le profil du poste et le profil du candidat est recherchée.

Ces postes sont traités en dehors du mouvement intra-départemental, sur la base d'appels à candidature qui listent les postes vacants sur lesquels les enseignants peuvent postuler. Ils ne peuvent donc pas être obtenus dans le cadre du mouvement.

Les appels à candidatures sont effectués uniquement sur des postes vacants. Il est donc inutile d'envoyer sa candidature à un poste qui n'apparaîtrait pas sur la liste ci-dessous.

### **I / Les modalités de candidature**

#### **a. Le recrutement**

Les candidats intéressés par l'un des postes listés dans le présent appel enverront une lettre de candidature motivée, sous couvert de leur IEN qui portera un avis.

Tous les candidats ayant eu un avis favorable de leur inspecteur de circonscription passeront devant une commission d'entretien.

Exception : - les enseignants ayant reçu un avis défavorable de leur inspecteur de circonscription ne seront pas reçus par la commission.

- pour les postes à exigences particulières, l'avis favorable de la commission reste valable pendant trois années scolaires. Le candidat est donc dispensé d'entretien pendant cette période s'il postule sur le même type de poste pour lequel l'avis favorable a été donné.

Le départage des candidats ayant reçu l'avis favorable de la commission se fera :

- par le biais du barème initial pour les postes à exigences particulières.
- par le biais d'une liste classante établie par la commission d'entretien pour les postes à profils.

#### **b. La nomination**

La candidature à ce type de poste relève d'un choix personnel et réfléchi. Il est ainsi précisé que **tout enseignant qui postule à un poste à profil ou à exigences particulières, et dont la candidature serait retenue, ne peut pas refuser d'être affecté sur ce poste.**

La nomination sur ces postes se fera à titre définitif, sous réserve que le candidat dispose des titres requis, et sous réserve de validation par les instances paritaires.

Les enseignants titulaires souhaitant s'essayer à un poste à profil pourront être nommés à titre provisoire en affectation à l'année (AFA), **sous réserve qu'ils en**

fassent la demande par écrit lors de leur candidature. Leur poste d'origine leur sera réservé pendant la durée maximale d'une année.

La date limite de retour des candidatures par voie électronique à la Division de l'enseignant du 1<sup>er</sup> degré est fixée au 21 juin 2018 délai de rigueur.

## II / Les postes vacants

### a. Postes à exigences particulières

#### ➤ CP-CE1 dédoublé

- Ecole élémentaire Brant	COLMAR	1 poste
- Ecole élémentaire Saint-Exupéry	COLMAR	1 poste
- Ecole primaire Brossolette	MULHOUSE	1 poste
- Ecole élémentaire Cour de Lorraine	MULHOUSE	1 poste
- Ecole élémentaire Nordfeld	MULHOUSE	1 poste
- Ecole élémentaire Stinzi	MULHOUSE	2 postes
- Ecole élémentaire Matisse	MULHOUSE	1 poste
- Ecole élémentaire Louis Pergaud	MULHOUSE	3 postes
- Ecole élémentaire Koechlin	MULHOUSE	1 poste
- Ecole primaire Henri Sellier	MULHOUSE	2 poste
- Ecole primaire Jean Wagner	MULHOUSE	2 postes
- Ecole élémentaire Wolf	MULHOUSE	1 poste
- Groupe scolaire Pierrefontaine	MULHOUSE	1 poste FRA BIL
- EEPU Koechlin	MULHOUSE	1 poste FRA BIL

**ATTENTION** : Eu égard aux contraintes du calendrier du mouvement et afin d'éviter une désorganisation des équipes pédagogiques déjà constituées, priorité est donnée aux enseignants qui souhaitent intégrer le dispositif.

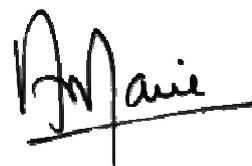
#### ➤ Poste un maître deux langues

- EEPU Anne Frank Vieux Thann THANN
- EEPU Nordfeld MULHOUSE 2

### b. Les postes à profils

Il s'agit d'une modalité de recrutement pour laquelle l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite possible, dans l'intérêt du service. Dans ces situations limitées, **la sélection des candidats s'effectue hors barème. Le départage des candidats sera effectué par la commission, qui établira une liste classante (hors barème). Cette liste classante n'est valable que pour le poste demandé et pour l'année en cours.**

#### ➤ Chargé de mission Lecture/écriture et soutien à la politique de la ville de Colmar



Anne- Marie MAIRE

## ANNEXE – FICHES DE POSTE

### N° 1 - ENSEIGNANT DU DISPOSITIF « CP-CE1 dédoublé »

Le maître « CP-CE1 dédoublé » exerce au sein d'une école en REP+ dans une des trois situations suivantes selon le dispositif mis en place dans l'école :

- soit en responsabilité au sein d'une classe de 12 à 15 élèves de CP-CE1 ;
- soit dans le cadre du fonctionnement dans lequel deux enseignants ont la responsabilité d'une classe de 25 élèves de CP-CE1. Son action est prioritairement centrée sur les enseignements fondamentaux : lire, dire, écrire, compter, respecter autrui ; elle vise à atteindre l'objectif « 100% de réussite ».
- soit dans le cadre du fonctionnement dans lequel un enseignant intervient en surnombre pour la partie française du cursus bilingue

Tout professeur des écoles motivé peut se porter candidat, qu'il exerce déjà dans l'école souhaitée ou non. Une expérience du travail au sein du cycle 2 et dans un réseau éducation prioritaire peut constituer un atout.

#### Compétences

- bonne maîtrise didactique dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de la numération au cycle 2 ;
- bonne connaissance des processus d'apprentissage. ;
- bonne capacité à prendre en compte les besoins divers des élèves, à identifier les obstacles ;
- bonne capacité d'adaptation et de travail en équipe.

**Pour information** : il est précisé que dans les classes bilingues, le renforcement des enseignants en français sera assuré par un enseignant « plus de maîtres que de classes ».

Pour tout renseignement complémentaire concernant les maîtres « CP-CE1 dédoublé », veuillez contacter Monsieur RIBER – Adjoint à la directrice académique en charge du 1<sup>er</sup> degré - Tél. : 03 89 21 56 15.

### N° 2 - POSTES « UN MAÎTRE DEUX LANGUES » (LCR)

**Il s'agit de postes fléchés mixtes** (12h français + 12h allemand) : les candidats assureront, sur une seule et même classe, la conduite des activités et de l'enseignement **en allemand et en français** (exemple : lundi : allemand - mardi : français...).

Ce type de poste s'adresse :

- prioritairement aux enseignants n'exerçant pas actuellement dans l'enseignement bilingue.
- aux enseignants qui sont déjà dans l'enseignement bilingue, à la condition d'avoir enseigné cinq années au moins dans l'enseignement bilingue paritaire.

**Les candidats n'ayant jamais exercé sur un poste bilingue** et ayant eu un avis favorable de leur inspecteur de circonscription, seront invités à se présenter **devant une commission d'entretien départementale** qui évaluera leurs compétences linguistiques. Les candidats ayant déjà exercé sur des postes bilingues sont dispensés de cet entretien.

**La commission affectera les candidats ayant eu un avis favorable à l'exercice sur un poste Langue et Culture Régionale, en fonction des postes LCR demandés sur la lettre de candidature.**

Les enseignants affectés dans la voie bilingue sur des postes LCR perçoivent la moitié de la prime bilingue.

Pour tout renseignement complémentaire sur le niveau requis pour ce type de postes, veuillez contacter Mme CARRETERO, chargée de mission pour le suivi du bilinguisme – Tél. : 03.89.24.87.19.

### N° 3 – CHARGE DE MISSION LECTURE/ECRITURE

Descriptif du poste : **mission lecture/écriture et soutien à la politique de la Ville de Colmar**

Le chargé de mission exerce ses fonctions sous l'autorité de l'IEN de Colmar sur une quotité de travail de 50%.

Ses missions s'inscrivent dans un travail en équipe en lien hiérarchique direct avec l'IEN de Colmar et en collaboration avec la Ville de Colmar et les partenaires culturels pour promouvoir la lecture et l'écriture :

- Impulsion et suivi des nouvelles mesures ministérielles concernant les fondamentaux en appui aux dispositifs de formation et d'accompagnement conduits par l'équipe de circonscription et les formateurs REP+ auprès des élèves en Education prioritaire notamment :

- Animation pédagogique autour de la mise en place et du suivi de projets destinés aux équipes pédagogiques à partir d'événements :

- **Printemps de l'écriture** : coordination départementale, participation au comité de pilotage et au jury de délibération ;

- **Défis lecture** : conception et organisation des défis sur les circonscriptions du nord du département (Andolsheim, Ingersheim, Wintzenheim et Colmar), sélection de livres en partenariat avec la ville de Colmar ;

- **Festival du livre de Colmar** : organisation et accompagnement de parcours scolaires, organisation des rencontres scolaires, organisation des concours dans le cadre du festival du livre.

**Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Mme MOUROT-STORCK, IEN Colmar**